

- **À remplir par** l'Animateur en formation (stagiaire) et son accompagnateur préparant son stage pratique.
- **À envoyer au plus tard un mois AVANT le stage pratique** au Carrick à formation@guides.be ou par courrier à Rue Paul-Émile Janson, 35 - 1050 Bruxelles.
- **Garde une copie** pour compléter l'évaluation sur le même document.
- **Pour plus d'informations** sur l'accompagnement et les rencontres, consulte la page 4.

PRÉPARATION DE STAGE PRATIQUE EN VUE DE L'OBTENTION DU BREVET D'ANIMATEUR DE CENTRES DE VACANCES

Coordonnées du stagiaire et de son accompagnateur

Stagiaire

Nom : Prénom : Unité : Groupe :

Accompagnateur

Nom : Prénom : Unité : Groupe :

Membre du Staff d'Unité

Brevet décerné le/...../..... (**minimum un an**) par l'organisme de formation

L'accompagnateur ne doit pas obligatoirement faire partie de l'Unité.

S'il n'est pas membre de l'ASBL Les Guides au moment du stage, remplis également la fiche annexe.

Stage pratique

Mon stage pratique est mon camp Guide qui est déclaré dans SCRIBe au plus tard le 1^{er} mars.

Mon camp se déroulera du/...../..... au/...../.....

Mon stage pratique se fait hors de l'ASBL Les Guides. **Je complète l'annexe à la préparation de stage pratique.**

Dans tous les cas, le stagiaire pense à rencontrer son accompagnateur au moins trois fois, avant, pendant et après le stage pratique (détails dans l'annexe - Rencontres entre le stagiaire et son accompagnateur).

Objectifs

Pour t'aider à définir tes objectifs, parles-en avec ton accompagnateur. Choisis-les en fonction de tes capacités et envies de progression. Pour te voir progresser sans pression, nous te conseillons d'en définir au moins trois et maximum cinq.

Lors du stage pratique, je souhaite me fixer les objectifs SMART suivants :

1.

2.

3.

4.

5.

- À compléter par l'Animateur en formation (stagiaire) et son accompagnateur.
- À envoyer au plus tard un mois APRÈS le stage pratique au Carrick formation@guides.be ou par courrier à rue Paul-Émile Janson, 35 - 1050 Bruxelles.

ÉVALUATION DE STAGE PRATIQUE EN VUE DE L'OBTENTION DU BREVET D'ANIMATEUR DE CENTRES DE VACANCES

Stagiaire			
Nom :	Prénom :	Unité :	Groupe :
Accompagnateur			
Nom :	Prénom :	Unité :	Groupe :

1. Évaluation des objectifs fixés

Objectifs	Atteints ou non	Si oui, quels moyens ont été utilisés ? Si non, pourquoi et comment y remédier ?
1		
2		
3		
4		
5		

2. Évaluation du stage dans son ensemble

À partir des expériences vécues durant le stage pratique, détermine les points forts sur lesquels t'appuyer dans ton animation et les points que tu souhaites améliorer. Voici quelques mots clés pour inspirer ta réflexion : créativité, animation (fil rouge, imaginaire, jeux, veillées, Sens et Foi), prise de responsabilités et d'initiatives, vie en groupe (règles de vie, bienveillance et respect des besoins, communication, gestion de conflit, respect de l'autre...), rôle d'Animateur (pédagogie, confiance en soi, déontologie, autorité...), accueil, relations (parents, Animés, Staff, intendants...), capacités d'organisation (planning, administratif, logistique), environnement (endroit de camp, hygiène, sécurité, VERT...).

Points forts	Points à améliorer

Conseils et remarques éventuels à la suite de la rencontre entre le stagiaire et son accompagnateur
<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

Signature de l'accompagnateur

Signature du stagiaire

- **À compléter** par l'Animateur en formation (stagiaire) si l'accompagnateur et/ou le stage pratique n'est pas membre de l'ASBL Les Guides.
- **À envoyer au plus tard un mois AVANT le stage pratique** à formation@guides.be ou par courrier à rue Paul-Émile Janson, 35 - 1050 Bruxelles.

ANNEXE À LA PRÉPARATION DE STAGE PRATIQUE

SI L'ACCOMPAGNATEUR N'EST PAS MEMBRE DE L'ASBL DES GUIDES OU

SI LE STAGE PRATIQUE EST RÉALISÉ EN DEHORS DE L'ASBL DES GUIDES

Accompagnateur

Nom : Prénom : Né(e) le : / /

Adresse :

Code postal : Localité :

Gsm : / E-mail :

Date d'obtention du brevet (**minimum un an**) : / /

Organisme de formation ayant décerné le brevet :

Signature de l'accompagnateur

Stage pratique

Numéro d'agrément du centre de vacances :

Type

Camp

Fédération (si autre que Les Guides) :

Numérotation et dénomination de l'Unité :

Plaine Séjour

Organisme :

Adresse :

Code postal : Localité :

Téléphone : / E-mail :

Dates : / / au / /

Tranche d'âge animée : de à ans

Lieu du stage

Dénomination :

Adresse :

Code postal : Localité :

Annexe - Rencontres entre le stagiaire et son accompagnateur

À chaque étape de son stage pratique le stagiaire doit rencontrer son accompagnateur.

➤ Avant le stage pratique

Le stagiaire :

1. fixe des objectifs précis, en fonction de son évaluation de stage théorique et des réalités de terrain ;
2. construit une animation de qualité, qui respecte les Animés et qui prend en compte leurs besoins ;
3. s'assure que le stage est agréé par l'ONE ou reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'accompagnateur :

1. établit une relation de confiance avec le stagiaire ;
2. peut aider le stagiaire à fixer des objectifs précis en vue de son animation ;
3. épaulé le stagiaire tout au long de sa préparation en lui prodiguant, le cas échéant, conseils et remarques ;
4. veille à ce que les plages d'animation soient effectivement préparées par le stagiaire ;
5. veille à ce que le stage soit agréé par l'ONE ou reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

➤ Pendant le stage pratique

Le stagiaire mène son camp en totalité et prend en compte les éventuelles remarques de l'accompagnateur.

L'accompagnateur :

1. soutient le stagiaire, l'épaulé et l'aide à identifier ses points forts et d'amélioration lors d'un moment adéquat ;
2. n'intervient pas dans l'animation sauf si la situation le requiert absolument (danger, etc.).

➤ Après le stage pratique

Le stagiaire compare les objectifs fixés et évalue leur réalisation avec l'aide de l'accompagnateur. Ensemble, ils discutent du déroulement du stage et des évolutions durant celui-ci. Ils envisagent également les pistes d'amélioration à aborder en Formation et pour les prochaines animations.

Conditions de validité du stage pratique

➤ Pour accompagner un stage pratique

1. être Animateur qualifié (breveté depuis un an au moins et âgé de 18 ans min.) ou être membre d'un Staff d'Unité
2. avoir animé au moins un camp dans un mouvement de jeunesse reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles
3. accompagner max. 5 Animateurs en formation par période de stage

➤ Pour qu'un stage pratique soit valable

Le stage pratique doit se dérouler dans un centre de vacances, appellation attribuée selon certaines conditions par l'ONE :

- organisé pendant les congés scolaires d'au moins 2 semaines de 3 types :
 - les plaines (accueil de jour),
 - les séjours (accueil en résidentiel),
 - les camps (mouvements de jeunesse) ;
- accueillant minimum 15 enfants entre 30 mois et 15 ans ou jusqu'à 21 ans pour les personnes en situation de handicap. Normes d'encadrement :
 - 1 Animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans ou 1 Animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans,
 - Parmi les Animateurs nécessaires pour l'encadrement, 1 sur 3 doit être breveté,
 - 1 responsable qualifié (breveté depuis plus d'un an et âgé d'au moins 18 ans) ou 1 coordinateur
- possédant un règlement d'ordre intérieur, un projet pédagogique et respectant les convictions de chacun ;
- assurant chaque membre (responsabilité civile et dommages corporels) ;
- respectant les règles d'hygiène et de sécurité ;
- ne poursuivant pas un but lucratif.

L'Animateur Nuton doit réaliser deux stages pratiques de 75 heures.

L'Animateur doit faire deux préparations de stage et deux évaluations de stage pratique.